

Le 17 octobre 2014, la défenseuse des droits humains Mme **Ludmila Bogatenkova**, âgée de 73 ans et responsable régionale du Comité des Mères de Soldats à Budennovsk, dans la région de Stravropol, a été accusée de fraude et placée en détention préventive.

Elle nie toutes les accusations et a passé deux jours en prison avant d'être libérée le 20 octobre 2014 après la dégradation rapide de sa santé.

Ludmila Bogatenkova a récemment enquêté sur la mort de soldats russes qui, selon plusieurs rapports, ont été illégalement envoyés en Ukraine. Elle défend les droits des conscrits et des soldats depuis la première guerre russe en Tchétchénie. Ludmila Bogatenkova est une experte du comité permanent sur les relations entre militaires et civils du **Conseil présidentiel pour la société civile et les droits humains**

de la Fédération de Russie. Elle souffre d'un diabète grave et a besoin d'un traitement médical suivi.

Le 28 août 2014, le Comité des Mères de Soldats de Budennovsk a compilé une liste de noms de près d'une centaine de soldats russes qui auraient été tués pendant le conflit armé en Ukraine et de trois cents soldats blessés. Le même mois, le Conseil présidentiel pour la société civile et les droits humains a demandé au comité d'enquête de la Fédération de Russie d'enquêter sur la mort de neuf soldats révélée par l'organisation de Ludmila Bogatenkova et confirmée par les proches des soldats. Le 14 octobre 2014, lors d'une réunion avec le Président Poutine, le Conseil présidentiel lui a remis la liste des soldats en mains propres.

Le 17 octobre 2014, la police s'est rendue dans les bureaux du Comité des Mères de Soldats à Budennovsk pour mener une fouille. Le même jour, Ludmila Bogatenkova a été accusée de "fraude à grande échelle" et arrêtée. Avant son arrestation la défenseuse avait reçu un étrange appel téléphonique d'un homme qui l'accusait d'avoir accepté 500 000 roubles (environ 10 000 €) de sa part.

Après l'arrestation de Ludmila Bogatenkova le 18 octobre, la cour a décidé de la placer en détention préventive. Pendant l'audience, les autorités ont dû faire venir une ambulance au tribunal; la défenseuse s'est sentie mal, car pendant un jour elle n'a pas pu prendre son traitement médical habituel. Après le verdict de la cour, Ludmila Bogatenkova a été transférée dans un centre de détention préventive à Pyatigorsk, à environ 140 km de la ville où elle habite. Cependant, lorsque les autorités ont conduit Ludmila Bogatenkova dans le centre de détention préventive, l'administration de ce dernier a refusé de la prendre, car elle avait besoin de soins médicaux urgents à cause de son diabète. La défenseuse a été détenue jusqu'au 20 octobre

dans une cellule du centre de détention provisoire de Budennovsk, où elle n'a pas pu voir son avocat ni recevoir les paquets que son assistante souhaitait lui remettre. La police aurait appelé une ambulance plusieurs fois à cause de l'état de santé de Ludmila Bogatenkova.

Lundi 20 octobre 2014, l'enquêteur a ordonné sa libération, mais a demandé des restrictions de déplacement.

Source: [FrontLine](#)